

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
41	Participer, avec les partenaires de la future Commission Economie-Emploi-Formation Ourthe-Vesdre-Ambève, à l'élaboration d'une fiche-projet favorisant la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans des filières locales, dans le cadre du prochain appel à projets du Fonds Social Européen Plus pour la période 2021-2027	3.1

Description du projet

L'idée est de réfléchir avec les partenaires de la future Commission Economie-Emploi-Formation au sein du GREOVA (cf. fiche-action n°39) à une action à mener à l'échelle de la région Ourthe-Ambève (voire Ourthe-Vesdre-Ambève), de manière supracommunale, visant à organiser et promouvoir, à destination des jeunes, des animations, des formations et/ou des stages au sein d'entreprises susceptibles de proposer des emplois en pénurie et s'inscrivant dans des secteurs ou des filières liés à des savoir-faire locaux pouvant être transmis de génération en génération et pouvant être valorisants pour les jeunes (et valorisés par les jeunes dans le long terme).

Concrètement, sont notamment visés ici les secteurs de la pierre (cf. fiches-actions n°13 et 40), de la construction (cf. fiche-action n°13 notamment), de l'agriculture (cf. fiche-action n°59), etc., actuellement en pénurie d'emplois, et qui sont clairement liés à l'exploitation des ressources naturelles du territoire.

L'action nécessiterait d'abord un relevé et la réunion de tous les partenaires potentiels (entreprises, écoles, centres de formation, maison de l'emploi, Forem, cellules-emploi, etc.) et ensuite la rédaction d'une fiche-projet qui proposerait une série de sous-actions à mener, afin de solliciter une subvention européenne dans le cadre du futur FSE+ 2021-2027.

Une veille concernant la nouvelle politique de cohésion de la Commission européenne ainsi que les futurs appels à projets européens, devra être réalisée pour identifier les opportunités et les conditions des projets pouvant être subventionnés dans ce cadre.

Une première sous-action pourrait être de construire une boîte à outils de communication (vidéo, sites internet, réseaux sociaux, etc.) permettant de valoriser auprès des jeunes les métiers en pénurie dans ces secteurs locaux, tout en pointant de manière très concrète les différents moyens de s'y former, d'obtenir un premier stage en entreprises, voire même un premier emploi.

Des visites d'entreprises, spécifiquement dédiées aux jeunes, pourraient notamment être mises en place, pour leur permettre de découvrir certaines entreprises et métiers en pénurie, à l'instar de l'initiative « Graine d'artisan » menée dans le Condroz depuis quelques années <https://www.devenirs.be/les-animations/graine-dartisan/>.

Une action spécifique pourrait même être envisagée à l'attention de jeunes plus fragilisés ou en situation de décrochage scolaire, afin de leur proposer une alternative (par exemple suivant le modèle de la formation en alternance) qui pourrait les aider à reconstruire un projet de vie, en valorisant des compétences moins scolaires, mais tout aussi nécessaires à l'apprentissage de certains métiers.

Des solutions de mobilité pourraient également être étudiées dans le cadre de ce projet afin de permettre ou faciliter les déplacements des jeunes vers les lieux de formation ou en entreprises.

Une analyse des besoins spécifiques et locaux en main d'œuvre pourra également être réalisée auprès des entreprises afin, ensuite, de proposer la mise en place de certaines formations adaptées (cf. fiches-actions n°40 et n°59 notamment)

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

L'objectif de cette action est double : d'une part, diminuer la part de demandeurs d'emploi parmi les jeunes ; d'autre part, accroître l'attractivité des métiers en pénurie auprès des jeunes, et plus spécifiquement des métiers en pénurie liés à des savoir-faires locaux et/ou à l'exploitation de ressources locales, afin d'assurer une certaine transmission de ces savoir-faire locaux d'une génération de travailleurs à une autre, tout en intégrant des innovations susceptibles d'améliorer le confort de travail et la compétitivité des secteurs concernés.

INDICATEURS :

- fait - en cours - pas fait ;
- nombre de partenaires ;
- nombre de bénéficiaires estimés ;
- nombre d'actions prévues ;
- nombre d'emplois susceptibles d'être créés ;
- type de partenariat

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Public concerné

Les jeunes de 18 à 25 ans en recherche d'emplois, ainsi que les adolescents de 12 à 18 ans dans toutes les filières d'enseignement (pour certaines activités de sensibilisation).

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Porteur du projet

En principe, la future Commission Emploi-Formation-Insertion qui sera créée au sein du GREOVA (cf. fiche-action n°39).

À défaut, un groupe de partenaires au sein de la Plateforme Insertion Emploi Formation. Les conditions du/des futur(s) appel(s) projet(s) pourrai(en)t également déterminer le choix du porteur de la fiche-projet.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Rôle de l'ADL

L'ADL provoquera ou soutiendra la réunion de partenaires pour porter une fiche-projet sur ce thème.

Elle relayera les propositions faites en Comité de pilotage de l'ADL (cf. descriptif du projet) et au sein de la Plateforme ISP O/A et/ou de la future Commission Economie Emploi Formation.

L'objectif est de ne pas laisser passer l'opportunité des prochains appels à projets du FSE+ 2021-2027 et d'obtenir des moyens financiers pour pouvoir mener des projets conjoints à l'échelle de la région Ourthe-Vesdre-Amblève.

L'ADL sera également le relais de cette initiative auprès des entreprises locales concernées, qu'elle essaiera de convaincre de participer, à l'instar de ce qu'elle prévoit au niveau du secteur de la pierre (cf. fiches-actions n°13 et 40).

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Partenaires publics :

- SPW – DGO6 – Direction de l'Emploi et de la Formation : pourrait être le pouvoir subsidiant qui cofinance le projet avec l'Europe et/ou avec le Forem.
- le Forem : avec ses chiffres statistiques, il pourra objectiver par exemple le taux d'insertion professionnelle dans les différents secteurs en pénurie faisant l'objet de formations spécifiques ; le Forem pourrait également soutenir le projet dans le cadre d'un futur appel à projets.
- Maison de l'Emploi : pourra relayer les activités proposées (formations, stages, initiations) auprès des jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi.
- IFAPME : l'institut propose des formations en alternance au sein d'entreprises locales et sera donc un des partenaires privilégiés pour organiser, le cas échéant, de nouvelles formations en partenariat avec les entreprises locales.
- les partenaires publics de la plateforme Insertion Socio-professionnelle Ourthe-Ambève (ou de la future Commission Economie-Emploi-Formation du GREOVA) : participeront à l'élaboration de la fiche-projet en faisant remonter les besoins et les opportunités du terrain.

Partenaires privés :

- les entreprises du secteur de la pierre : pourraient bénéficier du projet et être partenaires en accueillant des jeunes en stage (pouvant idéalement déboucher sur la création d'un emploi) ou plus simplement lors d'activités découvertes
- les entreprises du secteur de la construction (artisans) : idem
- les agriculteurs : idem
- etc. tout autre secteur local potentiellement concerné

Partenaire associatif :

- GREOVA asbl : pourrait être porteur de la fiche-projet (demande de subvention européenne) via la future Commission Economie-Emploi-Formation, en tant que « Groupement régional Economique Ourthe-Vesdre-Ambève » asbl.
- les partenaires associatifs de la plateforme Insertion Socio-professionnelle Ourthe-Ambève (ou de la future Commission Economie-Emploi-Formation du GREOVA) : contribueront à l'élaboration et à la mise en œuvre de la fiche-action.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Grandes étapes de réalisation prévues

Etapas préalables :

- d'ici fin 2019 : les partenaires de la Plateforme ISP OA et les communes de Comblain-au-Pont, Aywaille et Sprimont devraient proposer au GREOVA la création d'une Commission « Economie-Emploi-Formation » (cf. fiche-action n°39).
- le travail mené avec ces partenaires au niveau du projet de création d'une formation aux métiers de la pierre (cf. fiche-action n°40), ainsi que le travail envisagé au niveau de la création d'une filière de la pierre en Ourthe-Ambève devraient mobiliser plusieurs partenaires et faire émerger des besoins, ainsi que des idées, en matière de formation en général et de formation des jeunes en particulier. Ces idées pourront être restituées en groupe de travail de la future Commission, notamment dans la perspective d'une éventuelle candidature au futur appel à projets du FSE+ 2021-2027.

Prochaines étapes (dès 2020) :

- assurer une veille au niveau de la politique de cohésion de la Commission et du premier appel à projets du FSE+ 2021-2017 (identifier les objectifs et les mesures dans lesquels s'inscrire) ;

- participer à l'identification de tous les partenaires ;
- réunir (ou provoquer la réunion) de tous ces partenaires (soit au sein de la future Commission, soit, à défaut, au sein de la Plateforme ISP) ;
- proposer la constitution d'un groupe de travail pour préparer une fiche-projet ;
- participer à la rédaction de la fiche-projet en tant que partenaire ou relais de certaines entreprises locales ;
- introduire la candidature ;
- mettre en œuvre la fiche-projet ;
- concevoir des outils de communication, les faire réaliser et les diffuser ;
- organiser des actions de sensibilisation dans les entreprises à destination du public jeune ;
- proposer l'organisation de stages avec et en entreprises ;
- identifier les formations existantes ; le cas échéant, identifier des besoins spécifiques justifiant l'organisation d'une nouvelle formation spécifique ; etc.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Coûts estimé et mode de financement

Pas d'estimation à ce jour.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)